

De mon point de vue, Camille est littéralement admirable, d'un courage inouï et d'un dévouement au bien commun exemplaire. Je vous signale qu'elle est aujourd'hui martyrisée par l'État pour sa surveillance active et efficace des violences policières, et qu'une pétition tourne pour la soutenir. Je vous invite à la signer ici : <https://www.amnesty.fr/petitions/mettez-fin-au-harcèlement-de-camille-halut-et-des-observateurs>

Étienne.



PÉTITION

METTEZ FIN AU HARCÈLEMENT DE CAMILLE HALUT ET DES OBSERVATEURS DES PRATIQUES POLICIÈRES !

(on peut signer jusqu'au 31.05.2020)

[Camille Halut](#) est observatrice pour la Ligue des droits de l'homme (LDH). Elle rejoint la LDH il y a un an et demi, choquée d'avoir vu une manifestation se faire gazer avant même d'avoir commencé.

En documentant les pratiques des forces de l'ordre, elle veut alerter sur certaines dérives et encourager le respect du droit. Mais comme de nombreux observateurs de manifestations, dans le cadre de sa mission, Camille fait l'objet de pressions, intimidations et violences de la part de la police.

Depuis avril 2019, elle a déjà passé 56 heures en garde à vue. Le 12 décembre prochain, elle sera jugée pour rébellion et dissimulation de visage, alors qu'elle avait simplement refusé de donner son appareil photo aux forces de l'ordre qui encadraient la marche pour le climat à Montpellier. Chacun de ces délits est passible d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende. Ce n'est pas la première fois que

Camille est poursuivie : le 1^{er} octobre dernier, les juges l'ont relaxée, questionnant l'intégralité de la procédure puisque la police aurait cherché une infraction a posteriori. Cela indiquerait qu'il s'agissait avant tout d'entraver sa mission d'observatrice.

Les personnes qui observent les pratiques policières en manifestations sont de plus en plus soumises à des intimidations, brutalités, insultes de la part des policiers, alors que le droit international exige qu'ils puissent opérer librement et reconnaît que leur mission est essentielle à la prévention et à la documentation des violences policières. Les observateurs de pratiques policières sont des défenseurs des droits humains et devraient être protégés comme tels. Ils devraient pouvoir évoluer dans un environnement

favorable pour mener à bien leurs missions.

Ces poursuites et toutes formes de pression contre les observateurs doivent cesser, et Camille doit être relaxée.

=====

La lettre de la pétition :

Monsieur le ministre,

Depuis plusieurs mois, les observateurs et observatrices des pratiques policières présents dans les manifestations sont régulièrement victimes d'intimidations, d'insultes voire de violences de la part de certains membres des forces de l'ordre. Une partie de ces violences a été filmée et des plaintes ont été déposées, sans qu'aucune n'aboutisse à ce jour. Plusieurs observateurs ont été interpellés et conduits en garde-à-vue. Un pas a encore été franchi avec des poursuites répétées et sans fondements contre Camille Halut, observatrice pour la Ligue des droits de l'homme.

Les observateurs agissent pour protéger le droit de manifester pacifiquement : ils sont des défenseurs des droits humains dont le rôle est reconnu par le droit international. A ce titre, ils doivent pouvoir opérer librement et en toute sécurité.

Les pressions, violences policières et poursuites dont les observateurs font l'objet entravent leur mission. En tant que ministre de l'Intérieur, vous avez la responsabilité de mettre un terme à ce harcèlement. Nous vous appelons à :

- Mettre fin au harcèlement de Camille Halut et de tous les observateurs lors des manifestations
- Garantir qu'ils puissent exercer leur mission d'observation en toute sécurité
- Faciliter la conduite d'enquêtes exhaustives, indépendantes et impartiales pour toutes les plaintes déposées pour les allégations de violences à leur encontre

=====

Lien pour signer la pétition : <https://www.amnesty.fr/petitions/mettez-fin-au-harcelement-de-camille-halut-et-des-observateurs>

Fil Facebook correspondant à ce billet :